



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JEAN-DUCEPPE
TENUE LE 29 NOVEMBRE 2022 À L'ÉCOLE JEAN-DUCEPPE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Valérie Normand, présidente du Conseil d'Établissement (CÉ), déclare la réunion ouverte à 19 h, puisque nous avons quorum.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

| | | |
|-----------------|-----------|--|
| Sont présents : | Mesdames | Line Béliveau Nelly Annick Difo Manto Nancy Dubois Alexandra Gosselin Isabelle L'Heureux Mayra Hernandez Valérie Normand Line Renaud (secrétaire) Josianne Richard |
| | Messieurs | François Dubois Jean-Sébastien Fagnant (directeur) |
| Absents : | Madame | Josée Lapointe |
| | Monsieur | Jonathan Bilodeau |

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour, monsieur François Dubois propose, secondé par madame Nancy Dubois, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221129-01

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2022

Après lecture du procès-verbal par les membres du CÉ, madame Josiane Richard propose, secondée par madame Mayra Hernandez, l'adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221129-02

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 25 OCTOBRE 2022

M Jean-Sébastien Fagnant explique que les connaissances en lien avec le continuum de la compétence numérique et la citoyenneté éthique ont été intégrées au programme pour l'année scolaire 2023-2024. Pour cette année, une proposition d'activités a été faite aux enseignants.

6. PAROLE AU PUBLIC



Suite au départ de madame Karine Julien, directrice adjointe, vers l'école l'Étincelle, madame Marie-Julie Milot se présente en tant que nouvelle directrice adjointe à notre école et partage quelques informations concernant son parcours professionnel des 15 dernières années.

7. SUJETS POUR ADOPTION

7.1 Projets spéciaux (Mesures et Fonds 8) - DOCUMENT

Monsieur Jean-Sébastien Fagnant donne des explications concernant les propositions de sorties et activités éducatives, ainsi que les fonds à destination spéciale pour l'année 2022-2023. Le préscolaire n'a pas terminé sa planification.

Madame Alexandra Gosselin propose, secondée par madame Nancy Dubois, l'adoption des projets spéciaux (Mesures et Fonds 8). Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221129-03

7.2 Évaluation du projet éducatif - DOCUMENT

Un document est présenté par Monsieur Jean-Sébastien concernant le projet éducatif à l'école Jean-Duceppe et indique les faits saillants qui résultent de la mobilisation de ses intervenants scolaires depuis les quatre dernières années.

Madame Josiane Richard propose, secondée par madame Mayra Hernandez

Résolution CE20221129-04

7.3 Projet embellissement de la cour d'école – DOCUMENT

Monsieur Jean-Sébastien Fagnant présente le projet d'embellissement des cours d'école (mesure 50530). Des photos illustrent l'emplacement possible, quelques modèles, une soumission et un cadre financier.

Madame Isabelle L'Heureux propose, secondée par madame Line Béliveau, l'adoption du projet d'embellissement de la cour d'école. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221129-05

8. SUJETS POUR APPROBATION

8.1 Approbation de la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

L'enseignante du groupe 503 souhaiterait avoir l'autorisation pour deux sorties à la piscine avant les fêtes avec ses élèves. Le transport se ferait par covoiturage.



Madame Nancy Dubois propose, secondée par madame Alexandra Gosselin, la tenue de l'activité éducative qui nécessite un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école. Adopté à l'unanimité

Résolution CE20221129-06

8.2 Approbation d'activités de soutien pour la fondation Charles-Bruneau – DOCUMENT

Dans le cadre des activités de Noël, une enseignante du préscolaire souhaiterait organiser une journée «*Chapeau*» pour la fondation Charles-Bruneau. Le 14 décembre, tous les élèves et le personnel pourraient porter leur chapeau/casquette. Une enveloppe serait déposée dans chaque classe et une petite boîte au service de garde (SDG) pour recueillir des dons en argent.

Madame Line Béliveau propose, secondée par monsieur François Dubois, la tenue de l'activité de soutien pour la fondation Charles-Bruneau. Adopté à l'unanimité.

Résolution CE20221129-07

9. SUJETS POUR CONSULTATION

9.1 Acte d'établissement - DOCUMENT

Monsieur Jean-Sébastien Fagnant présente l'acte d'établissement.

9.2 Plan de répartition des élèves 2023

Un document du Centre de services scolaire des Affluents (CSSDA) est présenté concernant la répartition des élèves en 2023 à l'école Jean-Duceppe. Le plan propose un troisième groupe au préscolaire, mais le retrait d'un groupe en 2^e année. Pour les autres niveaux, le nombre de groupes resterait inchangé. À la lecture de ce document, les membres du CÉ souhaiteraient garder le statu quo comme cette année afin de favoriser les élèves déjà dans l'école.

9.3 Photos scolaires 2023-2024

Les membres du CÉ ont formulé leur déception quant au résultat des photos scolaires, au niveau de l'arrière-plan et de la luminosité. Mme Normand et Mme Gosselin chercheront d'autres photographes pour l'an prochain.

10. SUJETS POUR INFORMATION

10.1 Mot de la direction

- Il y a énormément d'absences d'élèves depuis environ une semaine.
- Suite au départ de la directrice adjointe, madame Karine Julien, madame Marie-Julie Milot occupera ce poste.
- L'enseignante Louise Mayrand prendra une absence différée à compter de janvier 2023.



- Comme mentionné déjà, monsieur Gilbert Armstrong prendra sa retraite le 20 janvier 2023, ainsi que les enseignantes Louise Lancette en 2^e année (janvier 2023) et Marielle Bergeron en 1^{ère} année (décembre 2022).
- Madame Sarah Bouchard, enseignante en 3^e année, a quitté l'école le 17 novembre dernier, car madame Catherine Champagne-Larivée est revenue de son congé de maternité.
- La séance d'affectation pour les enseignants est prévue le 1^{er} décembre 2022.

10.2 Mot des enseignants

1^{er} cycle

Madame Line Béliveau indique qu'en 1^{re} année, l'écriture cursive au niveau des phrases est plus difficile. Il y aura des activités interclasses, dont la fabrication de biscuits en forme de bonhomme de neige. Il y aura une petite fête à l'école, le 21 décembre, pour souligner la retraite de madame Marielle Bergeron. Line Béliveau et Maryse Beaucage suivront une formation sur l'évaluation en lecture au premier cycle. Il y aura un déjeuner pyjama la semaine avant Noël et les trois groupes de 2^e année pourront s'adonner aux jeux de société.

2^e cycle

Les 3^e année auront une activité avec les papillons. Il y aura des défis de fin d'étape pour les 4^e année. Il y aura un atelier créatif pour Noël. Les 4^e année ont préparé une lettre adressée à leurs grands-parents. Il y aura la semaine de lecture avant Noël, ainsi que le déjeuner en pyjama.

3^e cycle

L'atelier court métrage a eu lieu et fut très apprécié des élèves. Il y a eu une activité de peinture sur céramique. Un conte de Noël sera raconté aux élèves. Mesdames Olivier et Richard, enseignantes en 6^e année, suivent présentement une formation en robotique. Les élèves ont apprécié le Musée des cultures du monde. Le groupe PEPALS a visité le Salon du livre de Montréal au Palais des congrès le 25 novembre dernier et la classe cuisinera de la pizza prochainement.

10.3 Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur François Dubois mentionne qu'il est beaucoup question de déplacements des élèves dans les écoles par manque de places. Le transport a aussi été sujet de discussion.

10.4 Mot de la responsable du service de garde

En l'absence de madame Josée Lapointe, monsieur Jean-Sébastien Fagnant mentionne que les activités seront faites plutôt à l'école, étant donné la problématique du transport.

10.5 Mot de la responsable des employés de soutien

Madame Line Renaud mentionne qu'il n'y a aucun sujet à traiter.

11. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance pour cette réunion.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été formulée.



13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant épuisés, madame Nancy Dubois propose, secondée par monsieur François Dubois, la levée de la réunion à 20 h 52. Adopté à l'unanimité. Prochaine rencontre le 31 janvier 2023 à 19 h.

Résolution CE20221129-08

La présidente,

Le directeur,

Valérie Normand

Jean-Sébastien Fagnant